LES RUSES
DE LA DÉMOCRATIE

Extrait de la publication

Ouvrages publiés par les auteurs

Hua Linshan
Les Années rouges
Seuil, 1987

Isabelle Thireau et Hua Linshan
Enquête sociologique sur la Chine. 1911-1949
PUF, 1996

DIRECTION D'OUVRAGE

Isabelle Thireau
(en collab. avec Wang Hansheng)
Disputes au village chinois.
Formes du juste
et recompositions locales des espaces normatifs
Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2001

Extrait de la publication

ISABELLE THIREAU
HUA LINSHAN

LES RUSES DE LA DÉMOCRATIE

Protester en Chine

ÉDITIONS DU SEUIL
*27, rue Jacob, Paris VIe*

COLLECTION « L'HISTOIRE IMMÉDIATE »
DIRIGÉE PAR JEAN-CLAUDE GUILLEBAUD

ISBN 978-2-02-101091-6

© Éditions du Seuil, février 2010

Le Code de la propriété intellectuelle interdit les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants cause, est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

www.editionsduseuil.fr

Extrait de la publication

Pour Ariane et Anaïs

Extrait de la publication

Extrait de la publication

La montagne vide ne voit personne
Elle entend seulement des voix…

Wang Wei (699-761),
traduit par Simon Leys[1]

1. *La Forêt en feu. Essais sur la culture et la politique chinoises*, Paris, Herman, 1983, p. 24.

Extrait de la publication

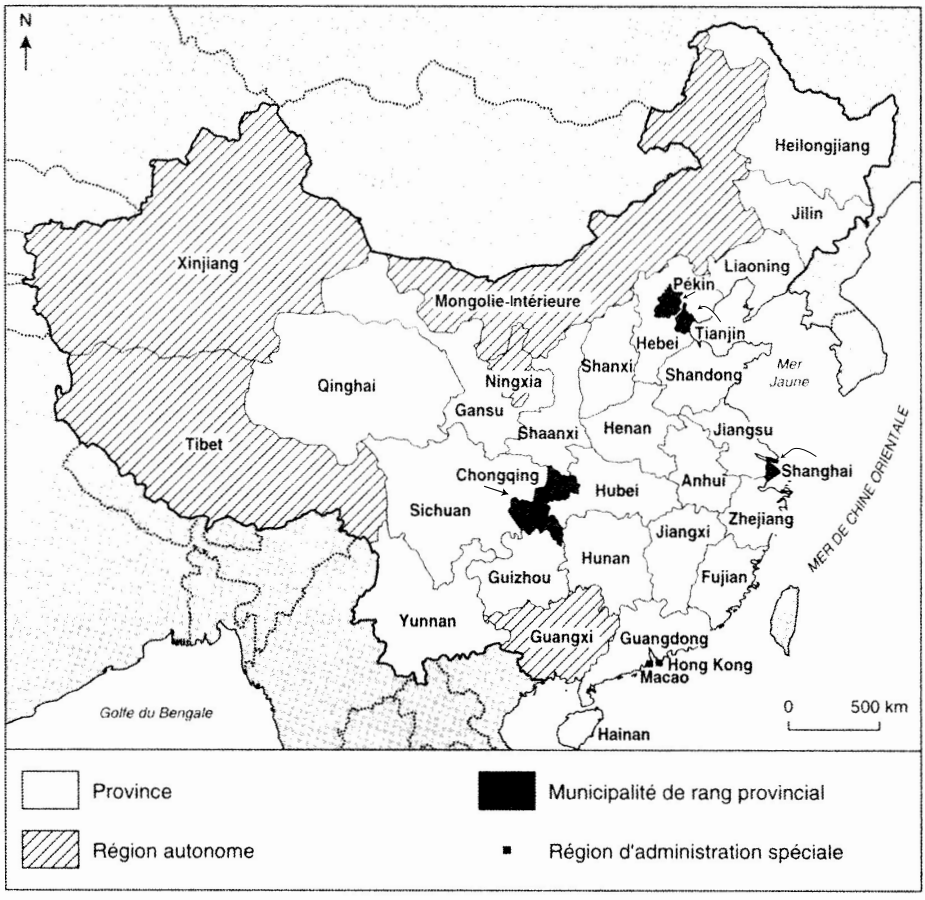

Source : Thierry Sanjuan, *La Chine. Territoire et société*, Paris, Hachette, 2001, p. 27.

Extrait de la publication

Remerciements

Le texte qu'on va lire doit beaucoup aux commentaires de nombreux collègues et amis qui, en France et hors de France, ont accompagné sa rédaction. Nous avons particulièrement appris des discussions avec les membres du groupe de travail de l'École des hautes études en sciences sociales réunis autour du thème « Sens locaux du juste et mondialisation » – Stéphane Baciocchi, Sabine Chalvon, Élisabeth Claverie, Benoît Guillou, Smaïn Laacher, Léonore Lecaisne, Sabina Loriga, Alain Mahé et Cédric Terzi –, comme nous avons appris des longs échanges avec celui qui animait ces discussions, Alain Cottereau.

Ce travail a bénéficié de l'appui constant de nos collègues du Centre de recherche sur la Chine moderne et contemporaine (EHESS-CNRS). Nous remercions notamment Christian Lamouroux et Isabelle Deron pour leurs conseils et leurs suggestions, ainsi que Thierry Pairault, qui n'a cessé de nous signaler la parution d'articles et d'ouvrages susceptibles de nous intéresser.

Nous remercions également Fiorella Allio, qui a mis généreusement à notre disposition les documents que lui avaient confiés, en 1988, des plaignants montés à Pékin pour y exposer leurs griefs.

La publication de cet ouvrage n'aurait pu être menée à bien sans les conseils et l'appui amical de Jean-Claude Guillebaud – lesquels revêtent pour nous une importance particulière –, et sans la lecture exigeante et les suggestions toujours pertinentes de Monique Lulin.

Nos remerciements vont également à Marie-Claire Beauregardt, qui a bien voulu relire et corriger une première version du manuscrit, jouant ainsi un grand rôle dans la confection de ce texte.

Nous tenons enfin à remercier Hao Qilong, Zhu Zhiping, Jiang Shu, Wang Lansheng et tous ceux – hommes et femmes ayant adressé

Extrait de la publication

lettres ou visites à l'administration concernée, plaignants montés à Pékin pour se faire entendre, fonctionnaires, chercheurs ou dirigeants d'association – qui, en Chine, ont accepté de s'entretenir avec nous, de mettre à notre disposition documents personnels et archives administratives, de nous accueillir sur leur lieu de travail ou de vie. Sans leur soutien, leur générosité et, parfois, leur courage, cet ouvrage n'existerait pas.

I.T. et H.L.

Extrait de la publication

Avant-propos

L'objet de ce livre est d'analyser une forme particulière de protestation en République populaire de Chine. Dès l'arrivée au pouvoir du Parti communiste chinois, en 1949, des hommes et des femmes se tournent en effet vers les autorités locales ou nationales pour leur faire des suggestions, réclamer assistance, dénoncer des ennemis de classe, rechercher des parents disparus. En 1951, une administration spécifique est mise en place, dite des « Lettres et visites », chargée de recevoir, de classer et d'acheminer vers qui de droit ces témoignages et ces requêtes. Non seulement cette administration s'est maintenue jusqu'à aujourd'hui, mais elle n'a cessé de s'étendre et de s'institutionnaliser, légitimant l'existence d'un espace d'adresse directe à des pouvoirs politiques et administratifs largement imbriqués.

Un lieu de parole a donc été autorisé, qui n'a cessé lui aussi de se redéployer et de se modifier. Contraint par des procédures formelles mais aussi par une idéologie et des pratiques politiques qui délimitaient de manière étroite le champ des témoignages valides, ce lieu a été saisi par les acteurs sociaux de façon à la fois massive, intense, et inattendue. Il a suscité en retour des réformes successives de l'administration des Lettres et visites, mais aussi et surtout, il a abouti à l'interpellation morale et politique de ceux qui dirigent et administrent le pays.

Plus que de retracer l'histoire de l'administration des Lettres et visites, le propos de cet ouvrage est d'observer comment cet espace a été transformé et redéfini par ceux qui l'ont investi. Car si l'on trouve dans les témoignages adressés à ce dispositif les demandes d'information, les requêtes ou les plaintes contre les dysfonctionnements administratifs attendus, on y trouve aussi l'expression de sentiments

Extrait de la publication

d'injustice qui ne disposent pas, dans la société chinoise, d'autres lieux pour les accueillir.

Autrement dit, la parole a débordé le champ qui lui était officiellement imparti. La nature des faits singuliers rapportés comme les principes moraux et les repères politiques à la lumière desquels ceux-ci peuvent être jugés ont été pendant plusieurs décennies retravaillés : les auteurs de témoignages ont repoussé les limites imposées, frayé de nouvelles associations, proposé de nouvelles interprétations. Cet espace est devenu le lieu d'une contestation du réel sans cesse croissante, d'une formulation souvent périlleuse de ce qui ne devrait pas être, d'une requalification des repères normatifs communs. Il est aussi le lieu où sont prononcés les récits des injustices subies, permettant à celles-ci d'être sinon réparées, du moins exposées. Il est enfin le lieu où ceux qui témoignent signalent à autrui qui ils sont en désignant ce qu'ils récusent.

NB : La traduction des lettres, des chants et des documents administratifs qui figurent dans cet ouvrage est des auteurs.

Extrait de la publication

Introduction

Canton, gouvernement de l'arrondissement local, 12 mai 2008, 9 h 30. Dans une salle de réception aux murs blancs pouvant accueillir une centaine de personnes, douze femmes et dix-neuf hommes patientent. Le plus jeune semble avoir une vingtaine d'années, le plus âgé vient d'avoir 85 ans, comme il le lance à plusieurs reprises au fonctionnaire chargé de s'enquérir du motif de sa visite. Lui s'est déplacé pour un problème de retraite. Cinq ouvriers migrants originaires de la province du Sichuan sont venus dénoncer les conditions de travail dans leur usine. Un homme expose les nuisances sonores causées par son voisin, un autre fait état des dysfonctionnements observés dans l'école de son quartier. Deux femmes souhaitent faire appel de la décision de justice rendue dans un différend qui les oppose au responsable d'un centre commercial. Elles menacent haut et fort de monter jusqu'à Pékin si rien n'est fait. L'une nous demande quelle affaire nous venons rapporter. Certains « visiteurs » sont venus seuls, d'autres en groupe. Les uns attendent en silence, d'autres exposent leurs griefs à leurs voisins, commentent les initiatives qu'ils ont prises avant de venir et qui ont échoué, font le récit des événements plus ou moins graves qui les ont amenés jusqu'à ce bureau des Lettres et visites.

Un panneau doré situé à l'entrée signale qu'on est dans la « salle de réception des masses » (*qunzhong laifang jiedaishi*) du bureau des Lettres et visites (*renmin laixin laifang bangongshi*) géré conjointement par le comité du Parti et le gouvernement populaire de l'arrondissement, ouvert du lundi au jeudi de 8 h 30 à 11 heures et de 13 h 30 à 16 heures. Un autre panneau indique les numéros de téléphone et heures d'ouverture de trois autres bureaux de ce type logés dans le même bâtiment et dirigés respectivement par le comité de contrôle de

la discipline du Parti communiste, l'Assemblée populaire et l'Association des femmes chinoises de l'arrondissement. Le nom du dirigeant du gouvernement local qui, chaque jeudi matin, reçoit en personne les plaignants est inscrit sur un petit panneau blanc. Les articles des réglementations nationale et municipale des Lettres et visites ainsi que les différentes étapes du cheminement administratif d'un témoignage recouvrent les murs.

On est au rez-de-chaussée d'un immeuble de deux étages en briques grises placé en bordure d'un espace fermé occupé par de nombreux bâtiments administratifs. Au fond de la salle de réception, dans une pièce dont la porte demeure toujours ouverte, chaque visiteur peut s'entretenir avec un membre du bureau puis éventuellement s'engouffrer dans un couloir protégé par un garde et être reçu dans une salle, à l'abri des regards, pour un entretien plus long et plus formel.

Le réseau très étendu qui forme aujourd'hui le dispositif dit des Lettres et visites, créé officiellement en 1951, a pour mission de recevoir et de traiter les témoignages adressés par des membres « ordinaires » de la population aux autorités politiques et administratives des différents échelons (« Centre », province, préfecture et district). Ces témoignages, oraux ou écrits, peuvent contenir des suggestions ou des critiques, des dénonciations ou des accusations, des appels à la révision de sanctions politiques, administratives et juridiques ou encore des demandes d'assistance. Chaque bureau, quel que soit le niveau où il est situé dans la hiérarchie administrative, reçoit ainsi des « visiteurs », mais aussi plusieurs dizaines, voire des centaines ou des milliers de lettres par jour. La plupart des bureaux peuvent également recevoir aujourd'hui des témoignages par téléphone ou par courrier électronique.

« Dans notre pays socialiste, quand les individus sont victimes d'injustices, ils doivent pouvoir les exposer ; quand ils ont subi des malheurs, ils doivent pouvoir les raconter ; quand ils sont dans leur bon droit, ils doivent pouvoir l'affirmer ; quand des dommages leur sont infligés, ils doivent pouvoir les éliminer », explique un historien chinois[1] pour décrire les fonctions officielles – répondre à ce qui est

1. Guo Zhidu, *Xinfang tansuo* [Une exploration du système des Lettres et visites], Taiyuan, Shanxi renmin chubanshe, 1992, p. 5.

Extrait de la publication

ainsi exposé, raconté, affirmé – des bureaux des Lettres et visites. Depuis leur création, ces lieux autorisent ainsi un espace d'adresse directe aux autorités locales et nationales. Il est demeuré relativement confidentiel, invisible ou caché jusqu'à la première réglementation dont il a fait l'objet, en 1995, et même jusqu'à celle de 2005, les deux moments de codification qui ont contribué à le porter sur la place publique.

Nous avons découvert cet espace en 1996, en ayant accès, au détour d'une étude sur les ouvriers migrants, à un corpus de plus d'une centaine de lettres adressées au bureau des Lettres et visites du service de la municipalité de Shenzhen en charge des questions de travail. Nous avons été frappés par les récits qui, à l'encontre des descriptions souvent misérabilistes sur les migrants chinois – qui attestent volontiers des savoir-faire limités et des ressources culturelles faibles ou qui posent le constat d'une impuissance totale –, montraient que leurs auteurs manifestaient à la fois compétences et habileté pour décrire les situations qu'ils rencontraient, formuler des jugements sur celles-ci, en souligner l'injustice au regard d'un spectre de repères normatifs, exprimer leurs déceptions et leurs attentes. Ils disaient au nom de quoi ils refusaient ce qui leur était fait. Ils quêtaient un interlocuteur disponible, attentif, efficace.

Poussant plus loin notre investigation, nous avons constaté que cet espace est aujourd'hui le lieu principal vers lequel les membres de la société chinoise se tournent pour exposer les torts qu'ils subissent. Du moins lorsque ces torts sont considérés comme relevant d'une action de l'État et dicibles à celui-ci. En 2004, 13 736 000 témoignages écrits ou oraux ont été adressés au réseau de plus en plus dense de l'administration des Lettres et visites. Depuis, aucun chiffre officiel n'a été avancé. Mais, en 2005, cette administration a acquis une autorité plus étendue qu'auparavant et de nouveaux objectifs lui ont été assignés : elle doit désormais contribuer à la création d'une « société harmonieuse » par la prévention et la résolution des tensions sociales.

Plus que les chiffres, ce qui a été pour nous un objet de surprise et de réflexion, ce sont les diverses manières utilisées par les auteurs de témoignages pour s'associer et mettre des normes, des règles et des usages variés en relation avec les situations rencontrées afin d'en

Extrait de la publication

préciser le sens et la portée normative. De fait, ce dispositif n'a jamais cessé de se transformer depuis sa création, ceux qui l'ont investi prenant appui sur la figure familière de la victime d'injustices et sur sa légitimité morale et politique pour frayer un espace de médiation entre gouvernés et gouvernants. Au fil du temps, on a pu voir les premiers manifester le souci d'informer les seconds mais également, et de façon croissante, de juger ce qui leur arrivait ou arrivait à d'autres – obligeant les dirigeants chinois à redéfinir sans cesse la forme et le contenu des témoignages valides. Aucun de ceux qui ont présidé à la création de cette institution, qui l'ont encadrée et codifiée, ne pouvait anticiper ce qu'elle allait devenir. À l'inverse, ce qu'elle est aujourd'hui est indissociable de ce qu'elle a été, et plus précisément des transformations qui l'ont affectée à chaque nouvelle étape de la vie politique chinoise, et de la manière dont les séquences se sont enchaînées.

Cet espace d'expression a été ainsi profondément reconfiguré par le mouvement de réhabilitation des victimes politiques qui s'est déroulé entre 1978 et 1982 et a autorisé, si ce n'est encouragé, de nouvelles manières de se désigner comme victime d'injustices et d'opposer réel normatif et réel effectif. Aujourd'hui encore, il est marqué par le projet totalitaire dans lequel il s'est inscrit à ses débuts, qui assignait un rôle crucial aux avis et témoignages reçus par l'administration des Lettres et visites, alors que la parole non seulement était contrôlée mais constituait une arme de mobilisation politique. Pendant les premières décennies du régime, les jugements de valeur imposés lors de prises de parole (paroles publiques ou simulacres, eux aussi imposés, de discussion entre activistes politiques et citoyens « ordinaires ») fondaient le sens et la recevabilité des situations. Ils pouvaient contribuer au rejet en bloc de certains acteurs et de certaines actions. De même, cet espace ne peut être compris si l'on ne prend pas en compte les normes, les savoirs et les institutions antérieurs à l'arrivée au pouvoir du Parti communiste chinois qui ont été convoqués, niés et réinterprétés tout au long de son histoire. D'où les deux parties qui scandent cet ouvrage, la première consacrée à ce dispositif et à la façon dont il a été saisi pendant les trois premières décennies du régime communiste, la seconde observant ses transformations depuis le début des années 1980.

Exposer les injustices pour qu'elles ne puissent dormir en paix

Étudier ce lieu de parole et d'interlocution, suivre comment il s'est maintenu jusqu'à aujourd'hui en dépit des revirements politiques, voir qu'il n'a jamais simplement répondu aux injonctions du pouvoir mais qu'il ne peut être saisi si on ignore celles-ci : telle est l'intention de cet ouvrage.

Notre objectif est donc d'essayer de saisir les tâtonnements et les transformations d'un espace où, depuis une soixantaine d'années, des acteurs individuels ou collectifs sortent de la sphère du proche et du local pour exposer, non sur la place publique mais auprès des autorités, les injustices auxquelles ils sont confrontés, afin que ces autorités les connaissent, les reconnaissent pour ce qu'elles sont et éventuellement y remédient. Au centre de ce travail, on trouvera l'analyse des manières variées de dénoncer l'injustice auprès des pouvoirs institués qui se sont succédé en Chine depuis le milieu du XXe siècle, manières sans cesse orientées mais jamais déterminées par les contraintes posées par le pouvoir politique. Qui, pendant les différentes phases ayant marqué l'histoire de la République populaire de Chine, s'est exprimé au sein de cet espace ? Auprès de qui ? Pour dire quoi ? Et comment ? Telles sont les questions auxquelles les chapitres qui suivent voudraient apporter des éléments de réponses. Plus précisément, comment les auteurs de témoignages procèdent-ils pour rapprocher les situations vécues des règles faisant autorité, alors que l'univers normatif jugé officiellement valide est soit extrêmement circonscrit et imposé, soit défait ou fragile ? Comment mettent-ils les réalités sociales à l'épreuve des références plus ou moins exclusives selon les époques, parfois multiples et contradictoires ? Comment les prises de parole sont-elles associées à des entités plus larges, jouissant d'un degré de formalisation variable ? Vers quels interlocuteurs les plaignants se tournent-ils ? Comment est évalué leur légitimité ou leur efficacité ?

Il s'agit bien, dans le cadre d'une sociologie de la morale ou de l'éthique, d'expliciter le travail de distinction du bien et du mal, du juste et de l'injuste, opéré dans les témoignages réunis, pour opposer

Extrait de la publication

ce qui est à ce qui devrait être. Mais il s'agit aussi de procéder à un travail de sociologie politique puisque ceux qui prennent la parole s'adressent aux pouvoirs institués, parlent d'eux-mêmes mais aussi d'autrui, manifestent les relations qui les lient à ceux qui les gouvernent, participent à la constitution de formes de vie sociale qui les dépassent.

Pour cela, nous avons utilisé des témoignages écrits conservés dans les archives de bureaux des Lettres et visites situés à différents niveaux de l'administration chinoise et dans différentes régions : un arrondissement urbain de Pékin, les villes de Shenzhen et de Dongguan (Guangdong), une ville de la province du Shanxi ayant rang de préfecture et l'un de ses districts ruraux (appelés respectivement H. et L.). Un corpus de six cents lettres environ, choisi de façon aléatoire, fragmenté, ancré dans différents moments de ces dernières décennies, a été constitué. Il a été complété par des données plus officielles, comme les témoignages reproduits dans les neuf monographies qui existent à ce jour sur l'administration locale des Lettres et visites : dans la province du Gansu, les villes de Tianjin, Shaoguan (Guangdong) et Baoji (Shaanxi), les districts de Fengkai et Conghua (Guangdong), Qianwei (Sichuan) et Fengxin (Jiangsu). Nous avons aussi utilisé des lettres postées sur des sites électroniques comme le site du bureau des Lettres et visites du gouvernement provincial du Shaanxi et le « Site électronique du peuple » (*Renmin wang*). Ou encore les courriers regroupés dans des ouvrages tels que *Nous sommes à votre écoute jour et nuit* (*Women riye zai lingting*), document publié conjointement, en 2006, par le bureau des Lettres et visites de la municipalité de Pékin et le quotidien local *Beijing wanbao* [Le quotidien du soir de Pékin].

À ces documents s'ajoutent les entretiens menés avec une trentaine de plaignants résidant à Shenzhen et Canton ou ayant décidé de monter à Pékin pour obtenir justice. Nous avons conduit des enquêtes et observations (si ponctuelles qu'elles aient pu être) dans les bureaux des Lettres et visites situés au niveau des gouvernements municipaux de Pékin, de Shenzhen, d'un arrondissement des villes de Shanghai et Canton, et du *Yangcheng wanbao*, quotidien de la ville de Canton qui possède, comme la plupart des grands organes de presse chinois, ses propres services chargés de traiter les témoignages écrits et d'accueillir les

Extrait de la publication

visiteurs[1]. Nous avons aussi dépouillé la presse spécialisée, notamment les revues mensuelles publiées par l'administration des Lettres et visites : *Renmin xinfang* [Lettres et visites du peuple], *Shaanxi xinfang* [Lettres et visites du Shaanxi] ou *Zhejiang xinfang* [Lettres et visites du Zhejiang]. Nous avons enfin consulté les travaux des chercheurs chinois et étrangers sur le sujet.

Ces données, nous les avons utilisées pour essayer d'analyser le contenu des témoignages rassemblés et leurs transformations. Toutefois, cette étude ne se limite pas à l'analyse des récits qui composent le corpus. L'espace de parole ici observé a en effet été créé par une décision officielle, celle qui a donné naissance à l'administration des Lettres et visites. Tout au long de son histoire, il a été délimité, contraint, circonscrit par des habitudes administratives, des tentatives de codification, des idéologies politiques ou des conjonctures historiques qui consacrent d'emblée les autorités publiques et leurs représentants comme certains de ses acteurs les plus importants. Soulignons également que nous ne disposons pas de données quantitatives le concernant autres que celles fournies par l'administration des Lettres et visites selon les catégories et les classifications qui sont les siennes.

Pour comprendre cet espace de parole et les évolutions observées, une attention continue a donc été portée aux faits politiques, idéologiques, institutionnels. Ces faits, répétons-le, ne relèvent pas simplement du contexte dans lequel les récits analysés ont été produits. Ils en sont constitutifs. En d'autres termes, s'il ne s'agit pas de proposer ici une analyse institutionnelle de l'administration des Lettres et visites, de discuter du fonctionnement ou de l'efficacité de celle-ci, il nous a semblé nécessaire d'évoquer les événements historiques, les réformes administratives et les décisions politiques qui ont contribué à dessiner le champ des possibles pour ceux qui, malgré les risques encourus, ont pris un jour l'initiative d'accomplir cette action somme toute particulière : s'adresser aux autorités locales ou nationales par voie de lettre ou de visite.

1. Les membres de ces organes de presse peuvent répondre directement à ceux qui se tournent vers eux, utiliser les faits rapportés pour des articles à venir, ou transmettre ces propos aux autorités compétentes.

S'il y a, d'un côté, ce que nous avons tenté de faire, il y a, de l'autre, ce que nous n'avons pas pu faire. Jusqu'au milieu des années 1990, l'administration des Lettres et visites est restée très confidentielle. Si elle est aujourd'hui mieux identifiée, le nombre et la nature des témoignages reçus, qu'ils soient écrits ou oraux, demeurent des questions particulièrement sensibles. Cette administration a même fait l'objet d'une attention officielle croissante pendant les années que nous avons consacrées à cette étude, compliquant, d'une façon qui n'avait pas été anticipée, le déroulement de l'enquête. D'où les difficultés rencontrées pour rassembler les données sur lesquelles ce travail prend appui et le caractère limité et fragmentaire de ces dernières. Ajoutons que si les lettres portent parfois le nom de leur auteur, elles ne nous renseignent pas toujours sur le sexe, l'âge, l'emploi ou le niveau d'éducation de celui-ci. Il est donc des questions sociologiques de base auxquelles nous n'avons pas pu répondre. De plus, si nous avons procédé à des entretiens avec des auteurs de témoignages, effectué un travail d'observation dans certains bureaux, discuté avec une vingtaine de personnes y travaillant, il nous a été impossible d'assister aux entretiens se déroulant entre administrateurs et administrés. Le cheminement des visites nous a ainsi échappé. Or lettres et visites constituent des espaces de parole distincts, répondant à des motivations, des stratégies et des ressources différentes de la part des parties en présence. Et la façon dont les plaignants sélectionnent et combinent ces deux types de démarche pour parvenir à se faire entendre n'a cessé d'évoluer. Enfin, les lieux où nous nous sommes rendus, les corpus rassemblés portent tous sur des régions habitées essentiellement par des Han. Cet ouvrage reste donc muet sur le destin de cette administration dans les régions où résident les cinquante-cinq autres nationalités chinoises, qui représentent environ 8 % de la population.

Si nous avons choisi, malgré tout, d'ouvrir ce dossier, c'est que, une fois lues, ces lettres nous semblaient difficiles à ignorer. Loin de tout exotisme, elles éclairent des formulations éthiques, des compétences critiques, issues d'une histoire et d'un apprentissage particuliers. Elles ne cessent de travailler les contrastes qui importent pour identifier ce qui constitue, en associant le souci de soi et celui des autres, la substance morale et politique de l'idée d'humanité.

Extrait de la publication